

menté par la presse. Après avoir remercié le Comité et fait un éloge pompeux de M. Barodet, M. Floquet a dit que sa candidature sénatoriale a été une candidature d'union et de concorde entre les républicains résolus à marcher en avant, prêts à toutes les réformes sociales. Il a parlé ensuite en faveur de la concentration et a fait le récit des avantages obtenus grâce à elle : la laïcité, la liberté de réunions, la loi sur les syndicats.

Il a combattu les ralliés qui nous conduiraient à la monarchie et s'est élevé contre les anarchistes qu'il a traités de brigands. Il insiste pour la révision de la Constitution et de l'impôt proportionnel et progressif sur le revenu que M. Gavaignac lui-même a reconnu nécessaire. En terminant, M. Floquet rend hommage au suffrage universel et à la patrie.

A L'ILE SAINTE-MARGUERITE

NOS SOLDATS et le "Souvenir Français"

Hier a eu lieu, à l'île Ste-Marguerite, la cérémonie d'inauguration du monument élevé par le Souvenir Français à la mémoire des soldats morts à l'île, à la suite des blessures qu'ils avaient reçues en Crimée.

Favorisée par un temps splendide, cette cérémonie patriotique avait attiré à l'île Ste-Marguerite un grand nombre de personnes qui ont ainsi concilié leur agrément avec l'accomplissement d'un devoir patriotique.

Des deux heures de l'après-midi, M. le commandant Truc et M. le capitaine Déel, entourés des membres du Comité du Souvenir Français, reçoivent sur le port de l'île leurs invités, qui arrivent en grand nombre.

Le général vicomte de Bernis, président de la Croix-Rouge, arrive des premiers et est reçu par tous les officiers qui s'empresent autour de lui.

Puis viennent successivement, les délégués de l'Association des Dames Françaises, ceux de la Société des anciens sous-officiers ayant à leur tête le capitaine Brémont; le lieutenant de gendarmerie M. Girardot; les représentants des combattants de 1870-71, de nombreux représentants de la presse, la Société l'Indépendante, etc.

Retenu par une affaire importante et imprévue, au moment où il allait s'embarquer, M. Gazonaris n'a pu se rendre à l'île Ste-Marguerite, où il aurait désiré assister à l'inauguration du monument, non seulement comme membre de la Société du Souvenir Français, mais comme maire de la municipalité qui a fait inscrire la Ville comme bienfaitrice de cette œuvre patriotique.

A 2 heures 1/2, le cortège se forme et se dirige vers le cimetière de l'île, situé sur le versant Est, en face du cap d'Antibes, au milieu d'un fourré de toute beauté.

Le monument

Quand le cortège arrive, le détachement du 5^e, commandé par le capitaine Cotte, présente les armes et la musique l'Indépendante entonne la *Marseillaise*.

A ce moment, le drapeau couvrant le mausolée tombe.

Le monument élevé, là, à la mémoire de nos soldats, est l'œuvre de M. Pellegrini statuaire, exécutée par MM. Apollin et Raybaud.

Elle représente une colonne brisée, surmontée d'une couronne de chêne, reposant sur un socle. L'ensemble est d'un heureux effet et d'un goût irréprochable.

Sur les faces du socle sont gravées les inscriptions suivantes :

Souvenir Français, Comité de Cannes 1893; — Honneur et Patrie; — A la mémoire de 30 militaires de l'armée française, morts en 1856, à l'île Ste-Marguerite par suite de blessures reçues en Crimée.

L'annoncier de l'île s'approche du monument et prononce une allocution patriotique, dans laquelle il rappelle que c'est pendant la guerre de 1856 que Russes et Français ont appris à s'aimer.

Des que la cérémonie religieuse est terminée, M. le commandant Truc, président du Souvenir Français, prend la parole en ces termes :

Discours du commandant Truc

Mesdames, Messieurs,
Un grand et pieux devoir nous réunit autour de ce monument, dont l'érection est due principalement au patriotisme du Comité de la Société de Cannes, que je remercie publiquement ici, en ma qualité de Président du Comité.

Elle est due surtout à l'activité sans repos de notre délégué, le brave capitaine Déel, qui ne cesse de penser aux devoirs que nous impose notre Société, pour le culte des tombes des soldats et marins morts pour la France.

Aussi devons-nous adresser nos plus sincères remerciements à M. le Capitaine Déel. Je croirais manquer à mon devoir, si je ne remerciais pas bien vivement aussi M. le capitaine Cotte, qui commande le détachement de l'île, ainsi que ses officiers et ses sous-officiers, pour le concours patriotique qu'ils nous ont prêté, en faisant faire par les soldats sous leurs ordres, que je remercie aussi, des travaux fort pénibles

qu'ils ont exécutés avec ce sentiment fraternel et de bonne camaraderie qui existe à un si haut degré dans notre armée.

Nous ne devons pas oublier, dans nos remerciements, MM. Apollin et Raybaud, marbrier, ainsi que M. Pellegrini, statuaire, qui nous ont rendu la tâche plus facile. Les premiers en nous demandant un prix modeste pour le monument, et le second, en lui donnant pendant trois mois, d'une façon toute bienveillante l'hospitalité dans ses ateliers.

Mesdames, Messieurs,
Ce mausolée contient les restes de 30 de nos glorieux camarades, morts dans cette île par suite de blessures reçues d'un ennemi loyal et sympathique, même pendant les combats d'alors, et qui, aujourd'hui, est devenu notre meilleur ami.

J'ai nommé la Russie.

Aussi, pendant ces fêtes inoubliables que la France vient de donner à Marseille, à Toulon, à Paris, à Lyon, à Marseille, etc., et devant l'immense cri patriotique poussé par toute la France, nos braves camarades, que recouvre ce monument, ont dû tressaillir de joie et nos frères d'armes qui dorment en Crimée, à du planer radieusement sur ces fêtes et, voltigeant des Russes aux Français, leur a inspiré cet ardent enthousiasme et les nobles sentiments exprimés si sincèrement et si admirablement pendant les grands jours.

Mais aujourd'hui, laissons ces joyeux et réconfortant souvenirs.

Mesdames, Messieurs,
Après un combat, la mort ayant fait son œuvre et l'ardeur de la lutte dissipée, si l'on reste maîtres du champ de bataille, il faut penser aux camarades que le fer et le plomb ont frappés. Il faut leur rendre les derniers devoirs en leur donnant la sépulture.

Souvent, ayant à combattre un ennemi civilisé, des fosses sont creusées partout, puis, une fois comblées, marquées d'une croix faite à la hâte, pour indiquer au passant, que là dorment des braves.

Heureux ceux qui sont enterrés sur la terre française, des mains pieuses viennent quelquefois déposer une fleur ou jeter un regard ému sur leur tombe et ils se rappellent, par une simple croix ou par un monument plus durable, au souvenir attristé et sympathique du parent ou de l'ami.

Mais il arrive malheureusement chez les barbares, comme cela vient de se produire il y a quelques jours à peine, non loin de Tombouctou, pour la colonne du brave colonel Bonnier, que l'ennemi reste maître du terrain, et comme il est cruel et rempli de haine pour le chrétien, il laisse sur le sable les cadavres des malheureux vaincus, exposés à la voracité des vautours, des hyènes et des chacals. Et leurs ossements blanchis par le soleil et le vent, seuls restes délaissés, marquent seuls la place et sont les de ceux qui furent de vaillants enfants de France.

Mais leurs camarades les vengeront bientôt et ils donneront la sépulture, peut-être sous les eaux du Niger, à leurs restes glorieux.

Je dis peut-être sous les eaux du Niger, car il arrive aussi, lorsque l'ennemi est fanatique et cruel comme celui dont je viens de parler, d'être obligés, après le combat, comme je l'ai vu faire en Algérie, de détourner une petite partie d'un cours d'eau, d'y creuser une fosse et d'y ensevelir là, après un dernier adieu, ceux que la mort vient de faucher. Puis, l'eau reprend son lit et ses ondes recouvrent, comme un linceul, ceux que la Patrie vient de perdre, les cachant ainsi aux barbares qui voudraient les arracher à leur sépulture. Et le murmure de l'eau les caresse et chante doucement leur mort glorieuse; et les fleurs qui poussent sur les rives, balancées par le vent, répètent leurs noms d'une façon plaintive et disent qu'ils sont inscrits en lettres immortelles dans le livre d'or de leurs régiments.

Pour tous ceux-là, au moins, on peut avoir l'espoir de retrouver l'endroit où l'affection de leurs camarades les a ensevelis.

Mais nos braves marins ne peuvent tous avoir cette espérance. Beaucoup d'entre eux dorment de leur dernier sommeil, au fond de ces vagues bleues qui les ont bercés si souvent, eux et leurs souvenirs. Mais, des honneurs funéraires leur sont rendus, des prières sont prononcées pour eux; et, après leur mort ils sont enveloppés dans les plis du drapeau qu'ils ont servi et aimé et pour lequel ils sont morts; car si la mer qui les recouvre n'a que la couleur de l'azur, le drapeau de la France est complet quand même; l'horizon avec ses rouges couchers de soleil et le ciel avec ses blanches aubes le complètent.

Je dis donc, en face de ce monument, à leur dernier adieu, à tous ceux qui sont morts pour la France et quelle que soit leur tombe, sur les îles, les continents, au fond des rivières et dans toutes les mers. Par ma pensée, je les enlève tous là, je les vois tous là, et je leur dis, en pensant à l'année 1870 et à l'avenir :

Camarades, au revoir ! Dormez en paix ! nous sommes assurés que vos âmes nous souriront au jour de la Revanche, c'est-à-dire la Victoire.

A son tour, M. Déel, délégué du Souvenir Français, prononce le discours suivant :

Discours du Capitaine Déel

Mes Chers Camarades,
Il y aura bientôt 40 ans que les agissements d'une politique, que nous n'avons pas à apprécier ici, déterminèrent le gouvernement impérial à entrer en lutte armée avec une puissance européenne de premier ordre qui depuis, devenue notre amie, est aujourd'hui notre sûre et sincère alliée.

L'action militaire conduite, sur un point de l'antique Chersonèse taurique, présenta un caractère spécialement épique par la nature des adversaires qui se trouvaient en présence, tout dignes qu'ils étaient les uns des autres par leur courage et leur caractère chevaleresque commun.

Au jour de Malakoff il n'y eût, à proprement parler, ni vainqueurs, ni vaincus; le duel héroïque terminé, les combattants pouvaient se tendre généreusement la main, sans joie exagérée pour les uns, sans amertume au cœur pour les autres, préludes certains des ardentes sympathies que la France entière a récemment accordées à la grande nation russe, et que celle-ci a si fraternellement accueillies.

Des voix, bien autorisées que la nôtre, vous ont déjà développé les conséquences heureuses de ces événements de nature si pacifique; nous ne nous y arrêtons pas davantage pour entrer dans le sujet qui doit nous occuper ici.

Au retour de la glorieuse campagne de Crimée, lors du rapatriement de nos troupes, en 1856, des nécessités administratives déterminèrent la création à l'île Sainte-Marguerite d'un hôpital temporaire, destiné à recevoir des blessés et des malades; 30 des braves soldats de notre armée, ici accueillis, succombèrent avec la circonstance particulièrement douloureuse qu'ils mouraient au moment où ils touchaient le sol de la patrie, à l'instant où ils allaient rentrer dans leurs familles pour y goûter un repos bien mérité.

Plus de trente-sept années s'étaient écoulées sur ces tombes ignorées dont la trace avait disparu, et qui semblaient vouées au plus profond oubli quand le Souvenir Français, « cette Société modeste », a dit Jules Simon; « qui s'est donné pour mission d'honorer les héros obscurs et les martyrs inconnus », a voulu rappeler la mémoire de ces morts et la perpétuer à travers les âges futurs par l'édification de ce modeste mais durable monument que nous remettons aujourd'hui à la pieuse garde des membres de l'armée française du poste militaire de Ste-Marguerite, persuadé que nous sommes qu'ils sauront toujours y trouver l'enseignement salutaire, patriotique et puissant, du dévouement absolu que la France est en droit d'attendre de ses enfants.

Un jour encore, elle fera évidemment appel à leur courageuse énergie, car, malgré le profond désir de paix féconde qui semble, en ce moment, régner dans les esprits, elle se rappelle avec douleur les funestes conséquences de la guerre, soutenue il y a vingt-trois ans, les humiliations reçues de la part d'un vainqueur insolent et implacable, le morcellement de son territoire, tous les deuils enfilés qu'elle porte dans son cœur depuis cette époque néfaste et dont la réparation, quoique tardive, sera inélabile.

A ce sujet et bien qu'un grand tribun autant qu'illustre homme d'Etat ait dit : qu'il fallait y penser toujours et n'en parler jamais, ne pouvant, en ce moment, comprimer l'élan de nos intimes pensées, nous disons : Ombres de Frabert, des Ney, des Kléber, des Rapp, des Bruat dont les images coulées en bronze ornent encore nos nobles cités d'Alsace et de Lorraine sous la garde d'un soldat prussien, levez-vous ! à l'heure propice et solennelle, précédez nos légions, conduisez-les au bord du Rhin allemand, et ses rives, limites de nos vieilles Gaules, redeviennent françaises sous l'égide des gloires que vos noms rappellent et notre grand pays tout entier, vous suivra au cri de : Vive la France !

Le général vicomte de Bernis, président de la Croix-Rouge, dépose sur le monument une superbe couronne et s'exprime en ces termes :

Discours du Général de Bernis

Messieurs,
Au nom du Comité de Cannes de la Société Française de Secours aux blessés militaires, je viens, sur cette tombe, déposer une couronne d'immortalité.

Ce n'est pas sans émotion que je vois ce monument qui couvre les restes de ces valeureux soldats, de l'héroïsme desquels j'ai été témoin, et dont j'ai partagé les dangers.

Élevé par vos soins, Messieurs, les membres du Souvenir Français, ce monument unit le passé à l'avenir; il honore ceux qui furent et enseigne à ceux qui viendront ce qu'ils doivent être.

Le sang des soldats morts pour la Patrie, après avoir impregné le sol, remonte au ciel. Dieu le reçoit et le répand en rosée bienfaisante et féconde sur les générations qui succèdent à ces héros dont le bronze perpétue la mémoire, et à ces obscurs martyrs du devoir national que nous saluons aujourd'hui, et devant lesquels nous nous inclinons avec respect.

C'est ainsi que notre belle France s'est formée, grandissante, et, de siècle en siècle, laissant une trace lumineuse.

Nous ne dérogerons pas, nous nous maintiendrons à cette première place que nous avons conquise parmi les nations.

Citoyens honnêtes, gens de cœur de toutes les classes, parfois divisés par de misérables discordes, restons unis dans notre amour pour la Patrie.

L'âme imbuée de ces sentiments chrétiens les plus humanitaires et fraternels que le ciel ait fait germer parmi les hommes, de ces sentiments qui ont inspiré nos ancêtres, et qui nous ont fait ce que nous sommes, formons une phalange éternellement invincible contre le génie du mal dont les convoitises impies tendent à nous ramener inévitablement à la barbarie.

En ce jour, au souvenir de nos morts, dont nous honorons la mémoire, réchauffons nos cœurs, inspirons-nous de leur exemple pour les luttes futures, lorsque la France à sa défense appellera tous ses enfants.

Alors, en ce moment suprême, nous rap-